

Impacts du règlement européen contre la déforestation importée sur la filière café

20 mars 2026

Un article publié dans *Land Use Policy*, en janvier 2026, décrypte certains impacts sur la filière café du [règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts](#). Les auteurs ont conduit des entretiens (17) et une enquête par questionnaire auprès de représentants d'opérateurs (28) vendant du café sur le marché de l'Union européenne. Ils ont évalué leur capacité à respecter les « diligences raisonnées » du règlement, c'est-à-dire les procédures visant à garantir que les produits commercialisés ne contribuent pas à la déforestation. Le marché mondial du café est dominé par de grandes entreprises (torréfacteurs, distributeurs) des pays du Nord. D'après les résultats, aucun des 28 opérateurs étudiés ne dispose de son propre système de traçabilité permettant d'évaluer le risque de déforestation, mais ils sont nombreux à recourir à des labels de durabilité établis par des tiers. Les entretiens soulignent que le manque de compétences en géo-informatique (systèmes d'information géographique, etc.) constitue le frein principal. Pour se préparer aux nouvelles obligations, les opérateurs pourraient choisir d'exclure les productions pour lesquelles la géolocalisation est difficile à établir (figure). Selon les auteurs, cela mettrait de nombreux petits producteurs de café en danger, notamment dans les régions pratiquant sa culture sous couvert forestier.

Classification des parcelles de production de café, en forêt ou hors-forêt, dans la base de données européenne, et taux de classification erronée estimé

Table 1

Rate per country of misclassified coffee reference points as forest in GFC2020 version 1 and 2.

Country	Non forest in GFC2020 V2	Forest in GFC2020 V2	Misclassification rate GFC2020 V2	Misclassification rate GFC2020 V1
Pera	12	57	83 %	80 %
China	100	365	78 %	82 %
Guatemala	19	48	72 %	85 %
Colombia	18	42	70 %	77 %
México	22	30	58 %	69 %
India	40	18	31 %	79 %
Indonesia	155	36	19 %	59 %
Honduras	234	49	17 %	42 %
Ethiopia	46	8	15 %	15 %
Vietnam	649	85	12 %	52 %
Brazil	108	11	9 %	62 %
Uganda	68	1	1 %	12 %
Global	1471	750	34 %	59 %

Source: Authors' analysis based on own data and [Bunn et al. \(2015\)](#).

Source : *Land Use Policy*

Lecture : le tableau montre qu'une part importante des parcelles productrices de café géoréférencées sont classées en « forêt » dans la base de données européenne d'usage des sols GF2020, mise à disposition par la Commission européenne. Une mauvaise classification peut suggérer une contribution à la déforestation dont la véracité est difficile à prouver sans système de traçabilité dédié.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : [Land Use Policy](#)